



Cheseaux-Noréaz, le 26 octobre 2020

COMMUNE
de

1400 Cheseaux-Noréaz

Préavis municipal No 88/20 relatif au budget 2021

Le budget 2021 présente un résultat négatif de Fr. 87'774.--.

Les amortissements se montent à Fr. 272'890.--.

Toutes les différences citées ci-dessous le sont par rapport aux comptes 2019 :

Diminution des charges pour les transports (Travys) de Fr. 20'613.-- de par la nouvelle convention entre les trois communes.

Equilibrage des frais pour l'épuration par l'augmentation de la taxe au m³ passant de Fr. 1.50 à Fr. 2.00 générant des recettes supplémentaires de Fr. 20'500.--. Cette augmentation a été validée par M. Prix au niveau de la Confédération, mais ne permet toutefois pas l'équilibrage complet du poste (déficit de Fr. 15'000.--).

Augmentation des frais pour l'enseignement secondaire à cause du Collège des Rives (env. Fr. 1'000.--/élève pour 30 élèves).

Augmentation des charges cantonales pour la sécurité sociale par la péréquation.

Augmentation des travaux pour la création d'un accès piéton le long de la route du Gymnase jusqu'à l'arrêt de bus.

En tenant compte des éléments ci-dessous, le budget par chapitre est le suivant :

| | | |
|---|-----|--------------|
| 1. Administration : Charges | Fr. | 439'600.-- |
| 2. Finances : Revenus | Fr. | 2'046'318.-- |
| 3. Domaines et Bâtiments : Charges | Fr. | 48'820.-- |
| 4. Travaux : Charges | Fr. | 267'745.-- |
| 5. Instruction publique et Cultes : Charges | Fr. | 484'000.-- |
| 6. Police : Charges | Fr. | 147'100.-- |
| 7. Sécurité sociale : Charges | Fr. | 730'462.-- |
| 8. Services industriels : Revenus | Fr. | 7'635.-- |

En résumé, le budget 2021 de la commune de Cheseaux-Noréaz présente :

En résumé, le budget 2021 de la commune de Cheseaux-Noréaz présente :

| | | |
|--|-----|--------------|
| Recettes | Fr. | 3'311'874.-- |
| Charges | Fr. | 3'399'648.-- |
| | | ----- |
| Soit un résultat net après amortissements de | Fr. | -87'774.-- |

La Municipalité propose au Conseil général de prendre l'arrêté suivant:

LE CONSEIL GENERAL DE CHESEAUX-NOREAZ

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
vu le préavis municipal,
entendu le rapport de la commission,

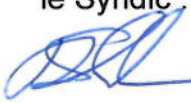
d é c i d e


Article premier: le budget présenté par la Municipalité pour l'année 2021 prévoyant :


| | | |
|--|-----|--------------|
| Recettes | Fr. | 3'311'874.-- |
| Charges | Fr. | 3'399'648.-- |
| | | ----- |
| Soit un résultat net après amortissements de | Fr. | -87'774.-- |

est adopté.

LA MUNICIPALITE

le Syndic :  D. SCHNEIDER

la Secrétaire :  C. PEGUIRON



The seal is circular with a blue border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE DE CHESEAUX - NORÉAZ'. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown on top, and the words 'LIBERTÉ' and 'ÉGALE' on either side of the shield.